
Renaissance and Reformation
Renaissance et Réforme



Du Gardin, Louis. Les Premières Adresses du chemin du Parnasse

François Roudaut

Volume 36, numéro 1, hiver 2013

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1091183ar>

DOI : <https://doi.org/10.33137/rr.v36i1.20028>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Iter Press

ISSN

0034-429X (imprimé)

2293-7374 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Roudaut, F. (2013). Compte rendu de [Du Gardin, Louis. Les Premières Adresses du chemin du Parnasse]. *Renaissance and Reformation / Renaissance et Réforme*, 36(1), 168–170. <https://doi.org/10.33137/rr.v36i1.20028>

© Canadian Society for Renaissance Studies / Société canadienne d'études de la Renaissance; Pacific Northwest Renaissance Society; Toronto Renaissance and Reformation Colloquium; Victoria University Centre for Renaissance and Reformation Studies, 2013

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter en ligne.

<https://apropos.erudit.org/fr/usagers/politique-dutilisation/>

érudit

Cet article est diffusé et préservé par Érudit.

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche.

<https://www.erudit.org/fr/>

Linda Lierheimer begins the third section on “Clerical Reform” with a skillfully framed analysis of the Tridentine, Gallican, aristocratic, and other influences that frustrated efforts by Bishop Sébastien Zamet of Langres (1615–54) to reform his diocese’s nunneries (147–72). Determined to impose uniformity and enforce enclosure, he was countered by nuns who by various legal maneuvers made claustration itself the basis of their claims to autonomy and right to resist. Laymen and secular clergy were likewise adept at manipulating the law to evade episcopal supervision, as Celeste McNamara demonstrates in her lively analysis of the visitation records of Cardinal Bishop Gregorio Barbarigo of Padua (1664–97; pp. 173–93). Even a fleet of 41 (often incompetent) vicars did not fully enable Barbarigo to overcome distance and Venetian interference in monitoring the 327 parishes of his huge diocese. Self-aggrandizing priests like Don Pietro Zanone turned convents into harems (184), and clandestine marriages were questioned only after spousal abuse (190). Finally, Jean-Pascal Gay provides a taut survey of the Inquisition’s influence on negotiations between the papacy, the French crown, and an episcopacy sensitive to its Gallican liberties over how to try rebellious or heretical bishops, particularly after the rise of Jansenism (194–214). More attuned to doctrinal than jurisdictional issues, it pushed popes toward rigid positions that actually impeded the practical (negotiated) implementation of their authority, in the end abetting the bishops’ freedom of action.

All of these contributions are fluently written, amply documented, and contain rich bibliographies. They do much to qualify conventional notions of the effectiveness of Catholic reform or the thoroughness of “confessionalization.”

DAVID S. PETERSON, *Washington and Lee University*

Du Gardin, Louis.

Les Premières Adresses du chemin du Parnasse.

Éd. Emmanuel Buron et Guillaume Peureux. Paris: Classiques Garnier, 2012. 328 p. ISBN 978-2-8124-0390-3 (broché) 38 €.

Médecin qui vécut dans le Nord de la France, à Douai en particulier où il fut professeur (il est l’auteur de plusieurs traités de médecine parus chez l’éditeur

Pierre Auroy), Louis du Gardin (1572–1633) est l’auteur du premier manuel de versification française. Avant de s’intéresser à la poésie, il fait paraître en 1605 *La Notre-Dame de Hau*, traduction d’une œuvre latine que Juste Lipse venait de publier la même année, et qui porte sur le sanctuaire de Hal où était fortement développé un culte marial. Du Gardin retrouve d’une certaine manière ce culte dans le Puy de Douai, l’une des associations de poètes les plus importantes du Nord de la France. L’introduction d’Emmanuel Buron et Guillaume Peureux éclaire le développement, à la fin du XVI^e siècle, de cette confrérie qui « procède d’une entreprise de promotion urbaine lancée par un éditeur, Pierre Auroy, et plus largement par les lettrés douaisiens qui vont construire à la fois le prestige actuel de l’institution et son passé poétique glorieux » (p. 18). Couronné au concours de 1611, Du Gardin se sent légitime de donner des conseils et publier ces *Premières Adresses*, caractérisées d’abord par l’idéologie post-tridentine qu’elles véhiculent : les éditeurs font remarquer l’absence quasi totale de poésie amoureuse dans les exemples que donne Du Gardin, et la censure qu’exerce ce dernier non pas systématiquement sur la poésie protestante (Du Bartas est largement cité), mais sur Marot dont l’absence montre bien qu’il est vu comme un des piliers de la Réforme.

L’ouvrage de Du Gardin, qui ne traite pas de l’inspiration, est un guide destiné à ceux qui voudraient apprendre à écrire des vers. Le titre complet est le suivant : *Les Premières Adresses du chemin de Parnasse, pour monstrier la prosodie françoise, par les menutez [éléments] des vers françois, minutees [rédigées] en cent reigles*. La visée est seulement pragmatique et pédagogique : quelques lignes d’explication suivies d’exemples (pris principalement chez les poètes du dernier quart du XVI^e siècle) parfois longs et commentés. Les règles portent sur le nombre de syllabes, le genre et la nature des rimes, le sonnet, etc. Du Gardin ne propose pas une norme, mais « déduit ses règles de l’observation de cas poétiques » (p. 28), en se fiant à ses lectures, quitte, comme le soulignent Buron et Peureux, à prendre pour un cas particulier une erreur typographique. Les éditeurs montrent comment cette œuvre ne résulte pas d’un système, mais consiste largement en une compilation, telle œuvre servant pour telle règle : par exemple *Les Bigarrures* de Tabourot pour la règle 100, l’*Abbrégé* de Ronsard pour les règles 8 et 57. Le chapitre « La bibliothèque de Du Gardin » aurait gagné à être mieux structuré afin d’éviter, au beau milieu de la page, des listes d’occurrences qui n’ont d’intérêt que si le lecteur fait l’effort (difficile, étant donné qu’aucun groupement n’est effectué) de réunir les références dans l’ordre

du texte source pour tenter de comprendre quelles parties de l'œuvre ont été lues par Du Gardin. Il aurait fallu étudier ici les choix et voir comment la poésie qu'Albert-Marie Schmidt (auteur d'un article sur Du Gardin) appelait « encyclopédique » (sont utilisés Ronsard, Du Bartas, Du Chesne, La Boderie) peut être liée à la poésie célébrée dans le Puy de Douai.

On regrettera que les éditeurs laissent planer sur le texte quelques incertitudes puisqu'ils ont décidé de corriger « les coquilles ou les fautes manifestes sans le signaler » (p. 61). Il est aussi dommage que la mise en page de l'original n'ait pas été respectée en ce qui concerne les pièces liminaires (celles des pages 3 et 4 se trouvent sur la même page 64 de l'édition moderne) et la conclusion (p. 252), imprimée quelques lignes après le dernier chapitre.

L'annotation s'est attachée à indiquer les références des citations données par Du Gardin. Elle demeure légère ; elle aurait sans doute mérité quelques approfondissements grâce auxquels on aurait pu définir bien plus finement la portée idéologique (indiquée rapidement en introduction) de l'entreprise de Du Gardin. Comment justifier, par exemple la présence de La Boderie : par la Famille de la Charité, par le milieu de Postel, par son « disciple » le médecin Adrien Le Tartier, l'auteur des *Promenades printanières* (1586) ? Certaines notes auraient mérité d'être précisées : par exemple la note 1 de la page 76 qui dit que « L'équivalence pieds / syllabes était usuelle », alors que Du Gardin vient d'expliquer « On peut nommer un Vers de 12 syllabes, un Vers à six piedz » (p. 75), et qu'il continue encore pendant quelques lignes en posant un problème très intéressant : celui de la relation entre l'iambe (ou le spondée) et le groupe français de deux syllabes.

L'index aurait pu comprendre tous les noms d'auteurs (ce qui est utile pour retrouver les références d'un ouvrage critique donné en note) ; le « glossaire » ressemble fort à un lexique, et il aurait sans doute été plus utile s'il avait été fondu avec l'index des notions. On relève fort peu de coquilles dans l'édition de ce manuel (augmenté des *Nouvelles Inventions* du même auteur, p. 259–297) dont l'utilité pour une lecture attentive de la poésie de la fin de la Renaissance est indéniable.